

LE BULLETIN

Saint-Médard-sur-Ille
n° 1



DOSSIER

**UN AVENIR
EN COMMUN**

Page 6

BUDGET 2018



Page 8

CHANTIERS



Page 17

VIE ASSOCIATIVE



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

26 juillet 2017, Manoé RENAULT, 13 rue Belle Epine du Mas
6 septembre 2017, Elyse GAUTON, 11 la Haute Touche
6 septembre 2017, Thibault LAMBERT, 30, la Ratulais
20 septembre 2017, Matisse COSTANTINO, la Bruyère
21 septembre 2017, Emy JEULAND MOY, 1 Beauregard
8 octobre 2017, Rémi AXILAI, 23 rue des Ecoles
8 octobre 2017, Enzo GROSSET, le Mesnil
23 octobre 2017, Cyrielle GUINARD, 5 rue Belle Epine du Mas
11 novembre 2017, Elsa BOURDET, le Moulin d'Abas
11 novembre 2017, Galadriel TAILLARD BÉDUE, le Pont de Darancel
20 novembre 2017, Mihimana CORBEL, 6 la Côte
30 décembre 2017, Marcel ORRIERE, 4 le Domaine
4 janvier 2018, Lou VITEL LIBERGE, 28 la Ratulais

MARIAGES

30 septembre 2017, Thierry LE BARON et Typhaine LE MÉRO, 3 rue du Pré du Four
25 novembre 2018, Claude BERTIN et Maryvonne BOUVIER, 1 Place de l'Eglise

DECES

26 septembre 2017, Nicole AUGUIN, la Bouftière, 68 ans
1er octobre 2017, Denise CHILOUX, Les Champs Blancs, 94 ans
28 janvier 2018, Dominique ROUAULT, Launay Pinier, 61 ans
22 février 2018, Denise HAMON, 8 le Clos des Pommiers, 84 ans
11 mars 2018, Anna HORVAIS, La Haute Touche, 79 ans

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

BERNIER Cyril, 7 rue Belle Epine du Mas, maison individuelle
CHOUARAN Thierry, 6 rue de la Gare, extension d'habitation
LAURET Jean-Pierre, les Préaux, extension hangar à matériel

DEMANDES PREALABLES

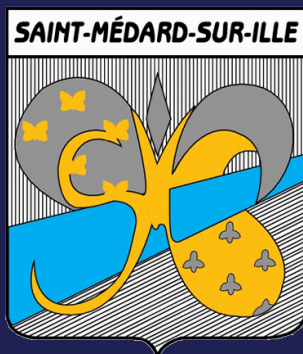
LAMADE Sylvain, 25 rue des Ecoles, extension d'habitation
VIDELOT Philippe, clôture et réfection des joints et enduit maison et dépendance, les Préaux
CLAUDI Séverine, abattage d'arbres et clôture, Les Quatre Chemins
DOUALIN Yann-Yvon, portail, 7 rue de la Colombière
LHOMMELAIS Philippe, clôture, 14 la Ratulais
MOIRÉ Pierre, changement de fenêtres, 12 la Ratulais
PONSORT Jean-Luc, changement de fenêtre, 18 la Haute Touche
LEFEVRE Annick, changement de fenêtre et de porte, 21 rue de la Mairie
DELESTRE Christophe, abri de jardin, la Fontaine de Brou
GALAIS Cédric, changement de fenêtres et de porte, 18, le Roquet

BRIAND Annick, 5 la Haute Touche, isolation extérieure en bardage bois
MAUSSION Franck, 6 rue de Brou, garage et fenêtre de toit sur garage
VALOMET Matthias, la Bruyère, fenêtre de toit
LEBASTARD Alfred, le Domaine, bardage hangar, ouverture porte Nord
FRALEUX Catherine, 14 rue des Ecoles, pose fenêtres et porte-fenêtre
BROUSTÉ Isabelle, 5 Beauregard, changement de fenêtre, porte-fenêtre et pose d'une fenêtre de toit
QUARTIER Erwan, Darancel, bardage bois, changement des ouvertures, surélévation toit SO et remplacement toiture existante
HERBERT Benoit, 15 rue Angelys, pose fenêtre de toit et fenêtre
LELIEVRE Aurélien, Darancel, abattage d'arbres dangereux
QUESNEL Daniel, la Teillais, panneaux photovoltaïques sur toiture
HUCHON Frédéric, 1 rue des Ecoles, terrasse et claustras
PLESSIS Elisabeth, 3 rue Passe-Crassane, pose de fenêtres de toit
MALEUF Sonia, 9 impasse de la Poterie, clôture
BROUSTÉ Pierre, 7 Beauregard, remplacement portes et fenêtres, pose de fenêtres de toit, réhabilitation cellier et préau
HILL Christian, 23 rue de la Mairie, remplacement porte et fenêtre rdc

Bulletin municipal d'information de la commune de Saint-Médard-sur-Ille

Directeur de la publication : Noël Bournonville, maire. **Conception :** Commission communication et bénévoles citoyens. **Impression :** Bis Repetita. **Tirage :** 600 exemplaires.

Nos publications sont également disponible en version numérique : <http://www.calameo.com/accounts/5539692>



La mairie est provisoirement déplacée au 15, rue des écoles pour le temps de la rénovation de ses locaux.

Elle est ouverte :
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h
Le samedi, de 10 h à 12 h

02.99.55.23.53
mairie@smdsi.fr
<http://www.saint-medard-sur-ille.fr/>

 @saintmedardsurille

CAP SUR LE PRINTEMPS



Il est d'usage de commencer ses allocutions par une accroche saisissante pour capter l'attention de l'auditoire et l'inciter à écouter le message que vous souhaitez faire passer... Pour ce premier « édito », je ne dérogerai pas à la règle en empruntant les douces paroles d'Anne BRADSTREET : « *S'il n'y avait pas d'hiver, le printemps ne serait pas si agréable : si nous ne goûtions pas à l'adversité, la réussite ne serait pas tant appréciée* ».

Le **printemps** est en effet synonyme de renouveau. La nature se réveille, les jours s'allongent, le soleil brille – *enfin*- et les tondeuses sortent de leur silence, *sauf le dimanche et les jours fériés*...

Le **printemps** est aussi le moment du vote du budget, qui nous ramène très vite à la réalité. Un exercice difficile, nous demandant de composer entre les attentes locales et une gestion raisonnable des finances. Nous ne nous étions pas engagés sur de grands projets sans connaître l'état financier de la commune... *Et nous avons eu raison !*

La priorité ira à la tenue de nos promesses et à la finalisation des réalisations en cours : le chantier du skatepark, la rénovation de la mairie et de sa salle attenante dont nous devons budgéter une cuisine non prévue au dossier, le chantier de la côte, resté sans solution concrète depuis plusieurs années, le fournil via la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné. Quant au restaurant, il n'ouvrira pas cette année, puisqu'il ressort des échanges au conseil communautaire que les travaux ne seront pas terminés.

Il s'agira également d'entretenir l'existant, notamment l'éclairage public de la rue du fournil, l'impasse du Louvre et la réfection de la voirie. Enfin, la Zone d'aménagement concerté doit nous préoccuper au regard de son projet ambitieux : 186 à 206 logements sur 15 ans. C'est l'occasion de mettre à l'œuvre une méthode qui nous est chère : la concertation.

Le **printemps** sera donc riche en actions et réflexions en vue d'assurer le bien-être à tous. Et parce que « *tous* » ne rime pas seulement avec « *médardais* », je conclurai en ayant une pensée pour le colonel Arnaud BELTRAME, Jean MAZIERES, Christian MEDVES, Hervé SOSNA, ainsi que pour Madame Mireille KNOLL, compatriotes victimes d'un fanatisme inqualifiable.

Noël BOURNONVILLE

Maire de Saint Médard-sur-Ille

SOMMAIRE

4. CONSEIL MUNICIPAL

Récapitulatif des principaux points votés depuis l'installation du nouveau conseil municipal

5. VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

Actualité de la communauté de communes, sous forme de brèves

6. BUDGET 2018

Dossier de présentation du budget communal pour l'année à venir en deux infographies

8. CHANTIERS

Double page informative sur les chantiers en cours et à venir

10. ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ

Présentation du projet de la SADIV

14. ÇA BOUGE !

Quelques actualités sur la gestion communale... à classer hors catégorie !

15. ACTUALITÉ CULTURELLE

Condensé d'événements culturels, passés ou à venir, sur la commune et alentours

16. VIE ASSOCIATIVE

Parce que la richesse de notre commune est aussi son tissu associatif, nous leur offrons la possibilité de vous informer sur leurs actions.

22. UN PEU D'HISTOIRE...

Tournons-nous vers l'avenir, mais n'oublions pas de mettre en valeur notre patrimoine historique

23. VIE ÉCONOMIQUE

Saint-Médard est un vivier d'entrepreneurs. Retour sur nos artisans et commerçants.

12 DOSSIER : UN AVENIR EN COMMUN

- Projets réalisés et à venir
- Échéancier des projets

- Votre avis compte : quel nouveau logo ?
- Évolution du bulletin communal

PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX

Depuis le mois de décembre, les premières séances du nouveau conseil municipal sont restées relativement « classiques » et portent essentiellement sur l'installation de la nouvelle municipalité. L'ensemble des comptes-rendus sont disponibles sur le site de la commune, en voici les points essentiels.

REPRÉSENTANTS AU SEIN DES ORGANISMES EXTÉRIEURS

La commune a dû désigner ses nouveaux représentants au sein des syndicats et organismes extérieurs : Correspondant Défense, Comité des Œuvres Sociales, Syndicat de l'énergie, Syndicat des eaux... L'ensemble des conseillers se sont répartis ces mandats. En guise de geste d'ouverture, des mandats ont été laissés aux élus de la liste minoritaire.

COMMISSIONS MUNICIPALES

La création des commissions s'est fondée sur un souhait de rationalisation, afin de limiter les réunions incessantes au profit de l'action. Plusieurs commissions ont donc été réunies : associations et culture, bâtiments et urbanisme, affaires scolaires et sociales, voirie et assainissement. En parallèle, la commission vie participative a été créée et couplée à la commission communication.

l'absence de demandes particulières de la part de la SOGETRAP. Le comité pourrait être amené à reprendre son activité, aussi invitons-nous les personnes intéressées à nous faire part de leur intérêt, en mairie ou par l'intermédiaire des élus de proximité.

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA CARRIÈRE DE GUIPEL

Notre commune a été amenée à se prononcer dans le cadre du renouvellement et de l'extension de la carrière du Tertre Gautier (Guipel). Après une étude attentive de l'impact du projet et de ses mesures d'atténuation, le conseil municipal a émis, à l'unanimité, un avis favorable à cette demande. Plusieurs réserves ont été émises, en particulier sur une juste prise en compte de l'avis des riverains et de la commune de Guipel.



ÉLECTIONS

Renouvellement du conseil municipal oblige, il a été procédé à l'élection d'un nouveau maire et de nouveaux adjoints. Noël BOURNONVILLE a été élu maire, en compagnie de quatre adjoints : Sophia RIOT, Patrick LERÊTEUX, Isabelle PARIS, Jérôme BOURNONVILLE. Monsieur le Maire a également procédé à la désignation de trois conseillers délégués : Fabienne NOURRY, Françoise RUFFAULT et Anne PINEAU. Mais l'équipe municipale ne s'arrête pas là, puisqu'elle est évidemment composée de l'ensemble des conseillers municipaux.

CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE

Le conseil municipal a autorisé le Maire à faire représenter la commune lors du procès concernant l'accident survenu au passage à niveau de la commune le 12 octobre 2011. L'audience se tiendra du 16 au 20 avril 2018 devant le Tribunal correctionnel de Rennes.

COMITÉ DE SUIVI DE LA CARRIÈRE

Un comité consultatif ne peut excéder la durée d'un mandat, de sorte que le précédent comité de suivi de la carrière a pris fin avec le mandat de l'ancien maire. Celui-ci a toutefois été renouvelé par la nouvelle municipalité, tout en conservant un statut de veille en

INFORMATION DES ACTES SIGNÉS PAR LE MAIRE

La municipalité a souhaité donner une présentation formelle à l'information des actes signés par le maire en vertu de la délégation accordée par le conseil municipal. Les devis sont clairement décomposés dans chaque compte rendu avec précision de l'entreprise et du montant. Ces signatures font l'objet d'un exposé par le maire en conseil municipal.

VOTE DU BUDGET

Le 5 avril 2018, le conseil municipal a voté le budget pour l'année 2018. Les dépenses de fonctionnement ont été déterminées après étude des différents contrats en cours et des dépenses réelles effectuées en 2017.

LE VAL D'ILLE-AUBIGNÉ EN BREF

Depuis le 1er janvier 2017 est né le Val d'Ille-Aubigné. Issue du regroupement de 19 communes, la communauté de communes compte plus de 35 000 habitants et se veut être un territoire de projets et de solidarité. Au regard de son dynamisme, il serait complexe de faire une simple sélection de deux articles pour illustrer son actualité.

Voici donc une part de son activité, sous forme de brèves !

LAURÉATE DE CAPITALE BIODIVERSITÉ !

Le Val d'Ille-Aubigné a été désigné meilleure intercommunalité pour la biodiversité 2017, en raison de son action en faveur de la trame verte et bleue du territoire : schéma local, sensibilisation, aménagements en vue du passage de la faune... Un évènement festif devrait être organisé pour célébrer ce prix.

AIDES POUR L'HABITAT

Les OPAH ont entamé leur dernière année au Val d'Ille-Aubigné. Grâce à ces conventions, les habitants éligibles peuvent se faire accompagner gratuitement au cours de leur projet (diagnostic, étude de devis, montage du dossier de financement et dépôt de demande) et bénéficier de subventions locales complémentaires. La communauté de communes a mis en place un remboursement jusqu'à 500 ou 1 000 € pour passer au chauffage bois et une prime de 3 000 ou 4 000 € pour les primo-accédants souhaitant rénover en centre-bourg, cumulables et pour tout public. Intéressés ? Contactez Pass'Réno au 02.99.69.58.93 ou pass-reno.bzh

APPEL À PROJET POUR LES MOBILITÉS DURABLES

Vous avez une idée de projet pour favoriser les alternatives à la voiture individuelle, pour faciliter les mobilités de toutes et tous sur le territoire ? La Communauté de communes lance pour la 4^e année consécutive, un appel à projet citoyens pour des mobilités

durables. Envoyez votre dossier de candidature à la communauté de communes avant le 1er juin (à télécharger sur le site internet du Val d'Ille-Aubigné ou à demander par mail ou téléphone). Le lauréat sera désigné en juin. Il remportera un prix de 500 € pour démarrer et, selon les besoins, un accompagnement technique.

UN HÔTEL D'ENTREPRISES À ANDOUILLE

Depuis fin octobre 2017, de nouveaux locaux construits par la communauté de communes accueillent des entreprises en création ou en développement. Composés de trois ateliers, cinq bureaux et deux salles de réunions mutualisées, l'hôtel d'entreprises affiche d'ores et déjà complet avec trois jeunes entreprises et dix emplois créés ou en cours de création !

PRIX ZÉRO PHYTO

À l'occasion du carrefour des gestions locales de l'eau, la Région Bretagne encourage les collectivité

qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts en décernant un prix dénommé « Zéro Phyto ». La communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné a été lauréate de l'édition 2018 !

SITE INTERNET

La communauté de communes a changé son site internet en fin d'année 2017. Clair, le nouveau site web permet de se tenir informé sur les actualités de la communauté de communes avec un accès à l'information facilité : valdille-aubigne.fr

BREIZH BOCAGE

La communauté de communes poursuit ses actions de restauration du bocage. Le programme vise à améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, préserver et restaurer la biodiversité ainsi que les paysages. Vous avez un projet de plantation de haies bocagères ? Contactez Céline GUILLY au 02.99.69.58.97





BUDGET
2018

BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNÉE 2018

Le jeudi 5 avril, le conseil municipal a adopté son Budget pour l'année 2018. Parce que la composition d'un budget communal n'est pas toujours très simple, nous vous proposons un bref retour sur sa composition avant d'entrer, plus en détails, sur les différents postes votés pour cette année.

Sous son nom barbare, le « Budget » est le seul acte autorisant les différentes recettes et dépenses qui se présenteront dans l'année suivant le vote.

À Saint-Médard-sur-Ille, l'on décompte un budget principal appelé « Commune » et quatre budgets annexes.

Les budgets annexes correspondent soit à des services locaux spécialisés, c'est le cas du budget *Assainissement* et du budget *SPIC Photovoltaïque*, ou plus simplement de projet à grande emprise sur la commune, c'est l'exemple du budget *ZAC* et du budget *Lotissement*. Ces budgets présentent l'avantage de permettre un suivi précis des dépenses et des recettes par opérations.

Chacun des budgets dispose d'une certaine autonomie, puisqu'ils sont tous composés de deux *sections*. D'un côté le *fonctionnement*, qui constitue en quelques sortes la catégorie générale permettant à la commune de mener son action quotidienne, de l'autre, l'*investissement*, correspondant au chiffrage et au remboursement des différents projets réalisés sur la commune. Ces deux « catégories » comprennent des dépenses, mais aussi des recettes, qui doivent, chaque année, faire l'objet d'un budget prévisionnel voté par le conseil municipal.

Par voie de conséquence, le chiffrage des différents postes composant ces budgets permet de se faire une idée sur les projets que souhaite mener la municipalité. Évidemment, *nous ne sommes pas devins*, les budgets peuvent donc faire l'objet de modifications en cours d'année afin d'ajuster les différentes dépenses et éviter un blocage de l'action municipale.

CONSTRUCTION DU BUDGET

BUDGET LOTISSEMENT

Ce budget annexe est destiné au financement et au suivi de l'opération du lotissement des Poiriers.

BUDGET
LOTISSEMENT

BUDGET
ZAC

BUDGET ZAC

Budget destiné au financement de la Zone d'Aménagement Concerté. Plus d'informations en page 10.

BUDGET
COMMUNAL

BUDGET SPIC

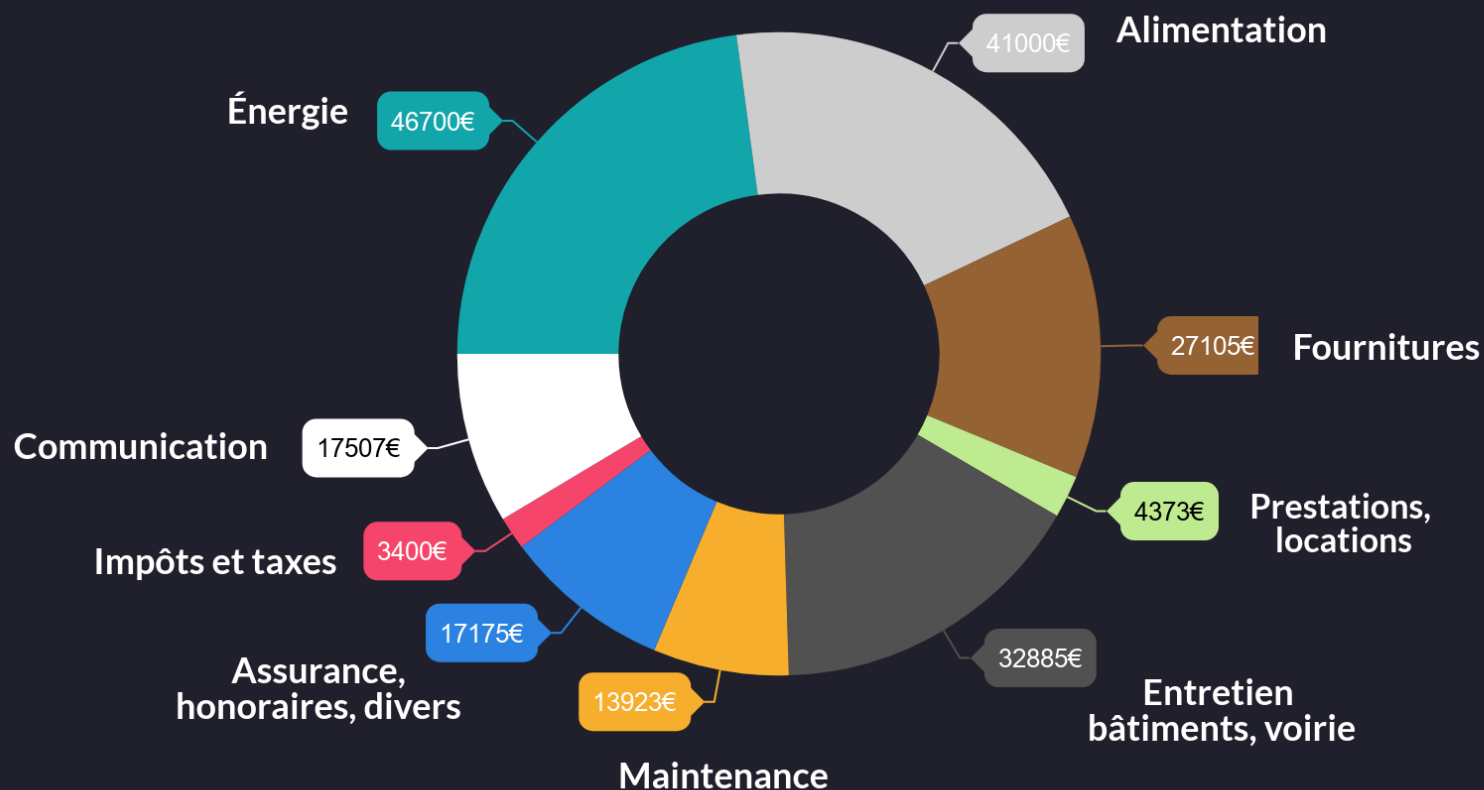
Budget indispensable pour gérer la vente d'électricité produite par les panneaux photovoltaïques.

BUDGET
SPIC

BUDGET
ASSAINISSEMENT

BUDGET ASSAINISSEMENT

Ce budget permet d'assurer un suivi sur l'ensemble des opérations relatives à l'assainissement.



DÉTAIL DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

ZOOM SUR LE BUDGET PRINCIPAL

L'élaboration du budget primitif 2018 constituait une mission d'importance capitale pour la nouvelle équipe municipale. Ce sont précisément les lignes du budget qui nous permettent d'imprimer nos objectifs pour la commune et les médardais.

Faute de passif, les dépenses de fonctionnement ont été déterminées après étude des différents contrats en cours et des dépenses réelles effectuées en 2017. De leur côté, les recettes ont fait l'objet d'une estimation au plus bas, sur indication des autorités administratives.

Au sein de ce budget principal, il est intéressant de noter la répartition des dépenses de fonctionnement. Le plus gros poste est celui des charges de personnel (61%), suivi par les charges à caractère général (25%), les indemnités, paricipations, subventions (11 %) et les charges financières (3%).

Ce chapitre généraliste comprend toutes les dépenses de gestion courante, dont une très large part est consommée par l'énergie et l'alimentation. En deuxième plan interviennent les fournitures, l'entretien, la communication, suivie de près par les assurances, honoraires et frais divers. On notera enfin la présence d'impôts et taxes, de frais de maintenance et de prestations, locations.

Dès lors que les « charges à caractère général » représentent le second plus gros poste de dépenses de fonctionnement, il nous semblait intéressant d'en détailler le contenu par le schéma en tête de page.

Pour l'année 2018, il a été proposé d'adopter un budget principal équilibré à 1 127 011, 78 euros en fonctionnement. En investissement, le vote a été proposé à la somme de 973 298,13 euros, avec la nécessité d'inscrire un emprunt de 245 325, 63 euros pour équilibrer le budget au regard des projets passés.

C'est sur cette base que le budget principal a été adopté lors de la séance de conseil municipal du 5 avril 2018.

Au regard des finances que nous récupérons, les années à venir seront tendues. Les charges à caractère général sont les seules qui nous permettent de réduire nos dépenses. Il nous faudra donc, d'une part, faire des choix dans les actions à mener (*heureusement que nous n'avons pas promis de projet nécessitant d'importantes capacités financières !*), d'autre part, proposer une gestion rigoureuse des dépenses, tout au long de l'année.

Nous vous proposons un bref récapitulatif des chantiers municipaux et communautaires, en cours et envisagés, sur notre commune de Saint-Médard-sur-Ille.

Ce n'est pas un chantier communal, mais la gêne qu'il risque d'occasionner rendait sa présence indispensable sur cette double page. Des travaux de renouvellement de la voie ferrée auront lieu entre Saint-Médard-sur-Ille et Dingé, du lundi soir au vendredi soir, entre 22h30 et 5h30, du mardi 22 mai au vendredi 6 juillet 2018. Ces travaux pourraient entraîner des nuisances sonores, malgré les efforts de la SNCF pour limiter le bruit et le respect de la réglementation en vigueur.

Il ne vous aura pas échappé que le chantier du viaduc a débuté ! Haut de 13 mètres, il s'étendra sur une longueur de 240 mètres et reliera la route de Montreuil sur Ille à celle de Guipel. L'ouvrage, qui permettra d'éviter toute circulation des véhicules sur la voie ferrée, devrait être achevé en avril 2020, date à laquelle le passage à niveau sera définitivement fermé.

Afin de permettre une traversée piétonne, un passage sous-terrain sera créé pour les piétons. Son élaboration nécessitera une fermeture provisoire du parking de la halte. Afin de combler le manque de places, nous discutons avec la SNCF sur la mise en place d'un parking du côté ouest de la voie (route de la Haute Touche).



La communauté de communes a entamé la rénovation du Fournil dans le cadre de sa politique touristique, au regard de la proximité du canal d'Ille-et-Rance. Élément du patrimoine médardais, il s'agit pourtant d'une propriété du Val d'Ille-Aubigné. La rénovation est réalisée en collaboration avec l'association l'Ecot'Pain du Fourn'Ille, qui a signé une convention d'utilisation et d'animation du fournil en 2015 pour une durée de 3 ans. Depuis 2013, environ 30 000 euros ont été dépensés pour ce projet.

PROJET DE LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Retour sur le projet de ZAC, porté par la précédente municipalité en partenariat avec la SADIV, sur lequel nous devons prochainement prendre position, mais certainement pas sans réflexion.



UNE ZAC, C'EST QUOI ?

Une Zone d'Aménagement Concerté a pour objectif de mener une réflexion sur l'aménagement d'un territoire. Son but premier est de proposer une approche réfléchie du bâti communal, en cohérence avec l'esprit de la commune et son patrimoine. En résumé, elle vise à construire une commune de manière cohérente pour que les constructions à usage d'habitation et les différents services proposés répondent à une logique d'ensemble.

Le projet de la précédente municipalité avait évidemment son intérêt et reposait d'ailleurs sur des intentions que nous partageons : proposer une diversité de l'offre en taille de logement, en type et en mode de financement, soutenir la production de logements sociaux et de logements adaptés aux personnes en situation de handicap, limiter l'impact de l'urbanisation sur le foncier pour une préservation des terres agricoles et localiser les logements en fonction des nouvelles infrastructures communales.

L'approche était donc pragmatique et reposait sur un souhait de développement raisonné de l'habitat, de services et des axes de circulation. Pour concrétiser ce souhait, la précédente municipalité a choisi la Société d'Aménagement et de Développement d'Ille-et-Vilaine (SADIV) en tant que concessionnaire de la « ZAC de la Croisée des chemins ».

La SADIV a donc proposé un projet de réalisation de cette zone qui doit à présent être validé par le conseil municipal. Quoique nous ne doutions pas des intentions bienveillantes et réfléchies de l'aménageur, il nous semble nécessaire de prendre le temps de la réflexion sur ce projet pour ne pas approuver aveuglément la construction de 195 logements.

UN PROJET DE RÉALISATION DISCUTABLE

Il nous semble en effet que le projet que nous devons validé ne soit pas conforme à la réalité territoriale et économique de Saint-Médard-sur-Ille. À cet égard, plusieurs problématiques sont de taille.

UN RYTHME TROP SOUTENU. Le calendrier prévisionnel affiche un rythme très soutenu en prévoyant 127 parcelles dès les quatre premières années. Au-delà du nombre de logements qui apparaît très conséquent alors même que nous n'avons pas vendu la totalité des lots du lotissement des Poiriers, ce rythme aura nécessairement une incidence sur les capacités financières de la commune.

D'une part, l'élaboration et l'entretien des voies nécessiteront des coûts pharamineux que le budget communal n'est pas en mesure d'absorber au regard de sa situation financière particulièrement tendue.

D'autre part, les structures communales (*par exemple, l'école*) ne pourront pas suivre un développement humain aussi important en quatre ans. Il sera alors nécessaire d'adapter et d'implanter différentes infrastructures, mais sans fonds puisque nos finances auront été creusées pour l'élaboration de la ZAC.

UNE OFFRE INADAPTÉE. Au-delà de l'ampleur du projet, nous émettons d'importantes réserves sur la rencontre de la demande avec l'offre qui sera proposée, pour plusieurs raisons. D'abord, le tarif envisagé de 142 € TTC/m² est disproportionné au regard des prix de communes similaires (*exemple : Tinténac, 115 euros*), ou même de notre propre commune (*Lotissement des Poiriers : 108 euros*). Le prix pourrait bien évidemment être justifié dans l'hypothèse d'une qualité de vie particulièrement élevée, mais il s'agit ici de notre second bémol.

Les terrains choisis ne sont pas nécessairement pertinents au regard de la pente et de la nature des sols qui, en plus du prix conséquent du terrain, entraîneront un coût énorme pour les fondations à réaliser. En parallèle, le nombre de logements envisagés impliquera une promiscuité des habitations, construites sur des terrains peu vastes, dans des lotissements enclavés et parfois construits en zone humide, ce qui sous-tend une interdiction des garages en sous-sol comme pour le Pré du Four. En somme, la qualité de vie ne sera pas au rendez-vous, alors même qu'elle devrait être l'atout premier de notre commune.

UNE RÉPARTITION IMPERTINENTE. Ce projet amène enfin à constater une répartition des richesses impertinentes. Il est d'une part regrettable de constater que les fonds de la commune seront uniquement consacrés à l'aménagement du bourg pour les années à venir. Saint-Médard-sur-Ille est très vaste, c'est ce qui fait la richesse de son territoire. Cette richesse doit être entretenue et nécessite de penser à des aménagements qui pourraient être réalisés hors secteur bourg.

D'autre part, les finances de la commune ne doivent pas seulement servir à financer des logements, au risque de devenir une ville dortoir. Les fonds doivent également être utilisés pour des infrastructures publiques, ou privées, alternativement construites et réparties avec les habitations : espace culturel (*pour lequel nous pourrions recevoir des subventions*), pôle numérique (*dans une logique d'accessibilité*), résidence seniors (*de plus en plus demandées*), espace de coworking (*voir la commune de 700 habitants Bras-sur-Meuse, ou plus proche l'hôtel d'entreprises d'Andouillé*), véritable salle des fêtes...

Les intentions originelles de la précédente municipalité étaient donc louables, mais elles ne semblent pas atteintes par le projet qui nous est présenté. Si la greffe veut prendre, elle doit être pensée pour s'adapter à la structure qu'elle intègre. Ce projet périurbain de 15 ans ne nous semble ni adapté ni construit pour une commune telle que Saint-Médard-sur-Ille. Nous devons certes construire, mais avant tout maîtriser le rythme de développement pour continuer à proposer aux actuels et futurs médardais un cadre de vie agréable, avec un esprit de village et de bien vivre ensemble.

ALTERNATIVES

Au regard de son ampleur, le projet doit être remis sur la table et étudié. Les alternatives doivent également être envisagées : le retrait de la concession à la SADIV n'a rien d'effrayant, certaines communes l'ont déjà fait par le passé (*exemple : Saint-Armel [35]*).

Pour les logements, le recours à un lotisseur nous permettrait de mieux négocier nos prix et le cahier des charges des lotissements, ainsi que la taille et le choix des terrains, tout en maîtrisant l'évolution des différents critères selon la demande du marché. Concernant les infrastructures, nous pourrions envisager leur élaboration de manière alternative avec les constructions à usage d'habitation, mais surtout de façon logique et adaptée à Saint-Médard-sur-Ille.

En somme, reprendre la main sur l'aménagement nous permettrait de conduire le plan d'aménagement de la commune de manière indépendante, à une cadence raisonnée et concertée avec l'ensemble des habitants. Nous devons réfléchir de manière globale, certes, mais aussi conduire nos projets de manière échelonnée et non précipitée pour conserver l'esprit de notre commune.

Nous discutons aujourd'hui avec la SADIV sur ce projet, puisqu'une décision devra rapidement être prise sur son devenir. Tous vos retours seront les bienvenus et nous vous invitons à les réaliser par l'intermédiaire de vos élus référents, ou directement en mairie.

UN AVENIR EN COMMUN

Loin de constituer une tribune politique, ce dossier se veut être intuitif et compréhensif afin de donner une vision globale des projets qui seront mis en place pour les deux années à venir. Il se veut aussi accentuer ce que nous souhaitons pour notre commune : un regroupement de toutes les bonnes volontés pour avancer, ensemble. Il se veut enfin être le lancement de cette avancée commune par une information et consultation sur la nouvelle identité communale.

DES PROJETS D'ORES ET DÉJÀ RÉALISÉS

Au cours de ces cinq premiers mois, nous n'avons pas chômé ! Du fait du faible coût (*si ce n'est humain, au moins financier !*), les premiers projets réalisés ont essentiellement tourné autour de la communication : modernisation des différents canaux (refonte de la Feuille, du Bulletin et de la page Facebook) et restauration du droit de parole des associations aux vœux du maire.

La vie participative a également été au rendez-vous avec la création d'une commission spécifique, couplée à la communication, fin de mener des actions vous permettant de participer à la gestion communale, mais aussi la mise en place des élus de proximité dont nous recevons de nombreux retours positifs (*référénts disponibles en mairie et sur le site internet !*).

En parallèle, nous nous sommes saisis des dossiers en cours et des chantiers à mener. L'adjoint à la voirie a pu réaliser un état des lieux afin de mieux agir dans les mois à venir (voir p. 14), en matière financière a dû être rapidement préparé le budget 2018 et le secteur scolaire n'a pas été à la traîne avec la nécessité de se prononcer sur la réforme des rythmes scolaires, tout en prenant en main quelques projets (*structure de jeux, sécurisation de l'enceinte scolaire...*).



UNE RICHE RÉSERVE DE PROJETS : VOUS !

Les mois à venir seront riches en projets qui répondront au tryptique suivant : simplicité, participation, proximité. Plutôt que d'écrire un long pavé barbant, nous vous proposons une infographie détaillant l'échéancier des promesses qui ont été effectuées.

Nous ne saurions évidemment nous contenter de nos promesses. Nous serons toujours réceptifs vos idées présentées dans le seul intérêt général. L'avenir se fera en commun, avec votre participation. En somme : l'avenir n'appartient pas qu'à une minorité, l'avenir n'appartient qu'à vous.



- Refonte de la Feuille
- Refonte de la page Facebook
- Création de la commission vie participative, couplée à la communication
- Restauration du droit de parole des associations aux vœux du maire
- Mise en place des élus de proximité sur cinq secteurs
- Refonte du Bulletin
- Désignation d'un conseiller délégué pour un accompagnement actif du Val d'Ille Aubigné



#CONSULTATION

- Mise en place du Conseil Municipal des Jeunes
- Ouverture des commissions

#INFORMATION

- Refonte du site web avec une simplification d'accès aux services administratifs
- Réunion de synthèse annuelle



#PARTICIPATION

- Interactivité des conseils municipaux
- Appel à projets culturels
- Composition d'un groupe de travail en vue de l'élaboration d'une salle des fêtes adéquate

#ACTIONSOCIALE

- Mise en place d'un point accueil écoute

ET APRES ?

Nos 9 promesses concrètes auront été tenues. Nous poursuivrons la stimulation de l'économie locale, nos actions sociales et l'entretien du patrimoine. Ce sera surtout l'occasion de réfléchir, ensemble, à de nouveaux projets pour Saint-Médard-sur-Ille. Nous avons déjà quelques idées à vous proposer... 😊

**VOTRE AVIS COMPTE : LOGO 1, 2 OU 3 ?
VOUS AVEZ JUSQU'AU 30 MAI 2018 POUR VOUS PRONONCER
À L'AIDE DU COUPON JOINT AU PRÉSENT BULLETIN.**

Dans la lignée de notre promesse de modernisation des moyens de communication, l'idée d'une modification du logo de notre commune est très vite apparue. Nous avons souhaité élaborer une symbolique **mieux représentative de l'identité de notre commune**, tout en gardant à l'esprit l'idée de redynamisation de Saint-Médard-sur-Ille.

Quelles couleurs, quelles formes, quelle écriture... sont tout autant de questions auxquelles nous avons dû répondre avant de procéder à l'élaboration de ce qui sera le futur logo de Saint-Médard-sur-Ille. Les logos reposent sur **deux axes** qui fondent notre engagement :

- Il s'agit d'abord de souligner notre volonté d'**avancée commune**. À ce titre, chacun des logos contient une forme incarnant l'idée d'*évolution*, tantôt par un trait bleu de plus en plus consistant, tantôt par une inclinaison de blocs de couleurs vers l'avant. Le slogan repris par chacune des 3 propositions reprend cette idée d'avenir et formalise *notre envie d'avancer, ensemble*.
- Il s'agit ensuite de **mettre en valeur le patrimoine médardais**. Les trois couleurs incarnent trois éléments piliers de Saint Médard sur Ille : *l'orange*, à la fois représentatif de l'agriculture et du sol à la roche orangée, puis le *bleu*, pour le canal passant au cœur de notre commune, enfin le *vert*, afin de souligner la large place de la nature sur le territoire et notre attitude respectueuse envers l'environnement.

Pour finir, les trois propositions reprennent un trio de pétales qui vise à incarner le caractère *rural* de notre commune, tout en soulignant notre appartenance à la Bretagne par un rappel de *l'hermine*.

Loin d'avoir été produits en un coup de crayon, les trois logos proposés ont donc fait l'objet de nombreuses réflexions, à toute heure du jour et parfois de la nuit. La municipalité a longuement réfléchi, c'est à présent aux médardais de se prononcer !

LE BULLETIN, NOUVELLE VERSION.

La modernisation des moyens de communication est en marche ! Après la refonte totale de la Feuille, c'est un bulletin complètement remanié que nous vous proposons pour débiter ce nouveau mandat.

HISTORIQUE. Saint-Médard-sur-Ille, son histoire, son patrimoine... Mais aussi ses bulletins ! Couleur, pas couleur, papier, carton, photos, dessins... Le journal d'information a, années après années, épousé de nombreuses formes avant d'aboutir à ce qu'il est aujourd'hui. Pour cause, le numéro le plus ancien retrouvé dans les archives remonte à juin 1983. Alors produits à la machine à écrire, les premiers exemplaires restaient sommaires. Pourtant, le Bulletin présentait une certaine modernité en proposant un dessin du bourg médardais sur sa première de couverture, que l'on retrouvera dans de nombreux numéros.

À l'époque déjà, la municipalité l'avait compris : le bulletin municipal représente un moyen d'information essentiel, à conserver précieusement.

LA FORME SERT LE FOND. Nous avons souhaité moderniser le visuel du journal afin de permettre une meilleure transmission de l'information : *on ne lit que lorsque c'est agréable à lire !* Les couvertures seront donc réalisées en couleurs, ainsi que les pages centrales du bulletin qui seront consacrées à un « dossier ».

L'on pourrait regretter que le contenu des autres pages soit toujours monochrome, mais c'est un choix de raison : *la couleur entraînerait une explosion des coûts.* Le financement pourrait certes se faire par la publicité, mais ce serait aller contre notre volonté de clarification de l'information.

INFORMER. Ce simple verbe est l'élément fondateur de notre démarche. Son impact est présent sur la forme, mais également sur le fond. Au programme : un exposé des principaux dossiers communaux et de la vie associative, sans fioritures ni tribunes politiques. Le Bulletin est un outil communal d'information et doit le rester. Publié deux fois par an, ce journal permettra d'assurer une information effective aux côtés de la Feuille qui continuera à être distribuée mensuellement par les élus.

CONSULTER. Autre nouveauté de ce Bulletin : permettre aux habitants de donner périodiquement leur avis. Nous mettrons à votre disposition un petit feuillet par lequel vous pourrez vous prononcer sur des dossiers présentés de manière concrète. Informer pour mieux consulter, tel est l'aboutissement de notre démarche.



VOIRIE : DÉFINIR, POUR MIEUX AGIR !

Afin de proposer un entretien efficace de la voirie, il nous a semblé pertinent de procéder à un état des lieux permettant de prioriser les actions. À cette fin, Patrick LERÊTEUX, adjoint délégué, a arpenté l'ensemble des routes communales, soit pas moins de 27,686 kilomètres (!), depuis son élection.

De nombreux défauts ont pu être constatés : *ponts bouchés, fossés plein d'eau, déchets et plastiques divers, retard dans l'entretien classique...* Les routes sont quant à elles dans un état moyen, avec plusieurs nids de poules, en partie du fait de l'hiver froid et pluvieux.

Après cet état des lieux, nous sommes d'ores et déjà passés à l'action avec la force de travail de nos fervents agents communaux ! S'il y a encore *-beaucoup-* de travail à réaliser, il faut noter qu'une partie des trottoirs du lotissement des Genêts et de la rue des écoles ont été nettoyés (*le reste suivra en avril*). De la même manière, les espaces verts du Pré du four, du bourg, l'allée piétonne du chemin des poiriers et la rue du Fournil ont été remis en état de propreté.

Enfin, il faut souligner l'entretien réalisé par le service technique de la communauté de communes, avec un curage des fossés dans plusieurs lieux-dits : Monceaux, Chanteloup, Chapelle Sainte-Anne, Halte, Longrais, Bourienne et Bois-Marie.

La suite au prochain numéro !



RETOUR DU CMJ À SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE !

Tu es jeune et tu as envie de dynamiser ta commune ?

Alors viens t'exprimer et partager tes envies dans une ambiance conviviale et bienveillante au Conseil Municipal des Jeunes !

Le groupe sera un lieu de partage d'idées en vue de réaliser de nombreux projets à destination des jeunes, mais aussi des moins jeunes. Il te permettra aussi de comprendre le fonctionnement d'une mairie et de t'initier au débat par des discussions respectueuses.

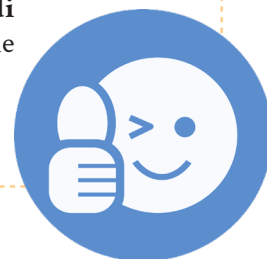
Tristan témoigne : « Lors de ma précédente expérience au sein d'un village situé dans les Côtes d'Armor, nous avons mis en place des actions concernant différentes thématiques : sorties culturelles (visite d'un conseil général), ludiques (sorties patinoire), caritatives (téléthon) et environnementales (réalisation de plaques dans un parc). Je me souviens aussi d'un super projet :

la mise en place d'un journal communal ! Pourquoi ne pas faire la même chose en vidéo ? »

Tu as plein d'idées ? Viens les partager avec le reste du groupe, ce sont vos projets que nous allons vous aider à choisir et construire.

À ce jour, nous avons déjà recueilli des volontaires pour constituer ce conseil des jeunes. Tu es intéressé, motivé, curieux et tu as entre 10 et 18 ans ? Manifeste-toi vite en mairie ou directement auprès de l' élu référent de ton secteur.

Nous te donnons **rendez-vous le samedi 19 mai, 14h**, en salle polyvalente pour une première rencontre. À bientôt !





CLASSES 8

Depuis plusieurs mois, un comité d'organisation se donne rendez-vous afin d'organiser la traditionnelle fête des Classes 8.

La fête aura bien lieu cette année, comme vous vous en doutez, exceptionnellement les choses ne se dérouleront pas comme les années précédentes.

Effectivement, il faudra composer avec l'indisponibilité de la salle des fêtes, actuellement en travaux.

Pour les personnes intéressées par l'organisation de cette journée, il est toujours possible de rejoindre le comité d'organisation.

La dernière réunion de préparation de la fête des classes a eu lieu le 6 avril. Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie pour être mises en relation.



COUP DE COEUR DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

Depuis 2005, la Communauté de communes organise le concours « *Coup de cœur du Val d'Ille-Aubigné* ».

Le principe est simple :

- Une sélection de livres « *coup de cœur* » est distribuée dans toutes les bibliothèques de la communauté de communes ;
- Les lecteurs votent pour leur titre préféré ;
- Un chanceux est tiré au sort parmi les votants et remporte un chèque lire de 30€ !

Pour cette treizième édition, les lecteurs ont d'ores et déjà voté. Prochaine étape : le 20 avril, pour les résultats du concours, en présence de Séve LAURENT-FAJAL, auteur du roman « *Les valises* ».

Merci à tous les lecteurs médardais que l'on sait nombreux et curieux de nouveautés !

FORUM DES ASSOCIATIONS

Nous vous annonçons d'ores et déjà la date du forum des associations, qui aura lieu le vendredi 7 septembre 2018, de 19h à 21h à la Salle des sports.

Venez nombreux prendre des renseignements et/ou vous inscrire pour les activités de votre choix !

LE SAMEDI 1ER SEPTEMBRE AURA LIEU LE CONCOURS « COULEURS DE BRETAGNE » 2018 !

Comme en 2007, notre commune participe au concours 2018 « *Couleurs de Bretagne* » organisé par l'association du même nom, en lien avec la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné.

Ce concours, qui existe depuis 1994, propose aux artistes de tout âge – *petits et grands*- de représenter à leur manière les richesses du patrimoine breton. Un seul objectif, celui de se retrouver pour un moment d'échange et de partage, dans une ambiance conviviale autour d'une même passion : *la peinture et le dessin*.

En 2018, Saint-Médard-sur-Ille s'est portée volontaire pour accueillir ce concours. Notre commune proposera aux artistes (*locaux ou non*) de reproduire, selon leur style, une part du patrimoine très riche et diversifié de Saint-Médard-sur-Ille. En soirée, les œuvres seront exposées et les artistes pourront choisir de soumettre leur œuvre au concours, doté de récompenses.

Restez à l'affût, nous vous ferons part de plus d'informations sur l'organisation de cet événement dans les mois à venir.

Mais, dès à présent, à vos pinceaux et crayons !



FÊTE ANNUELLE LES 18 ET 19 AOÛT 2018

Le comité des fêtes s'est rassemblé pour son assemblée générale le 16 février dernier. Lors de celle-ci, 3 nouvelles personnes ont rejoint notre équipe, je tiens à les remercier. Nous sommes aujourd'hui 13 membres.

Comme chaque année, la fête du mois d'août est notre premier sujet de l'année. Celle-ci aura lieu les 18 et 19 août 2018 dans notre petit bourg de campagne. Nos traditionnelles moules/frites et galettes/saucisses seront bien évidemment au rendez-vous (*sans réservation*). La soirée sera animée par l'orchestre « Michel Bougerie ». La retraite aux flambeaux débutera à 22h30, suivi du feu d'artifice qui sera tiré pour illuminer notre ciel Médardais.

Le dimanche, à partir de 7h, notre incontournable vide-grenier remplira les rues de notre centre bourg (*sans réservation*). Restauration sur place et fête foraine tout le week-end.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui participent actuellement au bon déroulement de ces manifestations, sans qui, le comité des fêtes ne pourrait subsister.

Sabrina DENAIS

06.25.53.50.98 - sabrina.denais@orange.fr

DIMANCHE 24 JUIN : ROCK'N'CRÉATEURS !

Le dimanche 24 juin prochain, le collectif « Fête de la musique », hébergé par l'Amicale Laïque, propose la 4ème édition de la fête de la musique *made in St-Médard* ! L'organisation bat son plein et des partenariats sont en cours avec l'ALSH, l'école de musique Allegro, le CFPM de Rennes, pour nous accompagner au niveau du matériel technique, de la décoration, de la régie son...

Au programme : rock avec Delight Craft et Cotton Stick Project (Montreuil/Ille), chanson française avec Katz (St-Aubin) et le groupe vocal Cashvox (St-Médard), trad avec La Roulotte (St-Germain), punk swing avec Les Patates Carnivores (Rennes) et électro techno club avec Modul Club (Rennes).



Une petite scène servira également de scène ouverte sur inscription : pour les musiciens amateurs, jeunes et moins jeunes, qui sont intéressés, pensez à vous signaler auprès du collectif par mail. C'est l'occasion entre autres pour nos jeunes pousses de montrer leurs talents naissants !

Un marché de créateurs proposera des créations variées : bijoux, créations textiles, objets décoration.... Buvette, petite restauration le midi et *Camion à croquer* le soir (food-truck burger médardais) permettront à tous de passer une savoureuse journée.

Le collectif aura besoin de bénévoles, avant et après pour le transport du matériel, et le jour J, pour installation, rangement, buvette, accueil des artistes, aider, changements de scène... Si vous souhaitez nous rejoindre pour cet événement, contactez-nous par mail ou sur la page FB.

Rendez-vous en musique et sous le soleil le dimanche 24 juin !

Contacts : facebook.com/SaintMedardFest ou saintmedardfest@gmail.com



THÉÂTRE

Après un restaurant et un garage automobile les deux années passées, La Troupe se m'Art a choisi d'ouvrir, ce mois d'avril, un bureau de poste à Saint-Médard !

Pour cette 7ème saison, c'est la pièce « *Tous timbrés !* » que les comédiens ont répétée depuis septembre et jouent actuellement. Mais l'aventure de cette pièce a débuté bien plus tôt car, petit challenge supplémentaire, elle a été écrite par Gildas, acteur de la troupe.

« Patrick, facteur depuis longue date, forme activement son jeune successeur à prendre la relève. Mais des événements inattendus vont tout chambouler... Ses clients et collègues, tous plus farfelus les uns que les autres, vont lui en faire voir de toutes les couleurs... »

La Troupe se m'Art s'est produite au complet les 6 - 7 - 8 - 13 - 15 - 20 et 21 avril 2018. **N'hésitez pas à leur faire votre retour à** theatrestmedard@gmail.com

Facebook : « La Troupe se m'Art, Théâtre St Médard Sur Ille »



PROCHAINES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION MÉDARDAISE CHLOROPHYLLE

Dimanche 15 avril 2018 – Nettoyage de printemps des abords de la mare Chlorophylle (Lieu-dit : Les Jannais). Rendez-vous place de l'église de Saint-Médard-sur-Ille à 9h30 pour covoiturage (Prévoir coupe-branches, sécateurs, faucilles...).

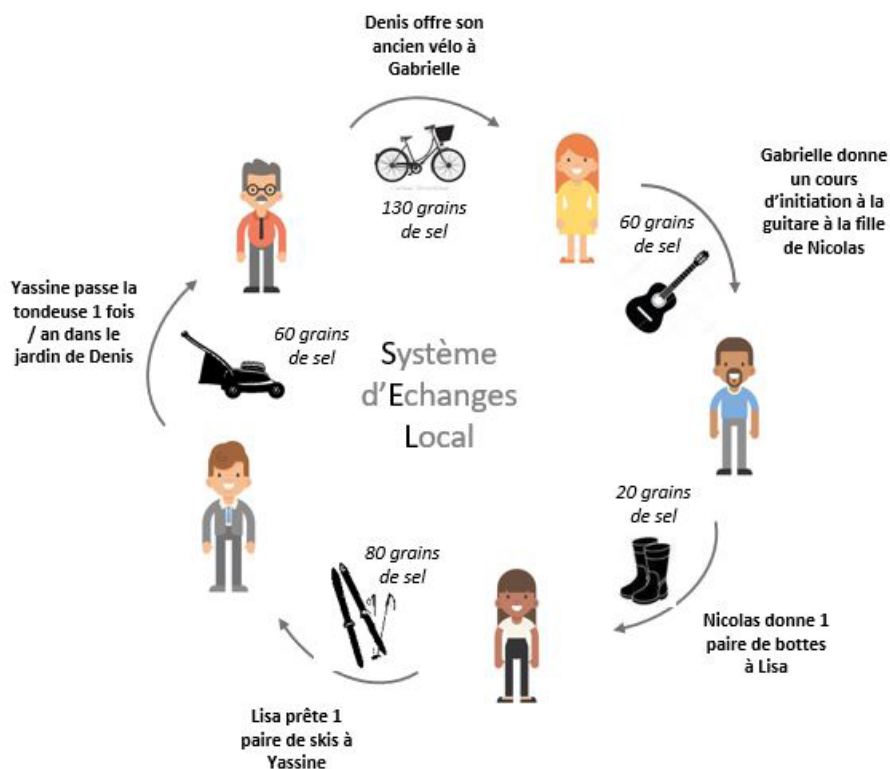
Samedi 21 avril 2018 – Ballade découverte des traces des animaux (Bois de Cranne). Rendez-vous place de l'église de Saint Médard sur Ille à 14h00 pour covoiturage. (Gratuit).

Dimanche 10 juin 2018 – Ballade découverte des papillons de notre commune (Bourg et lotissements) – Rendez-vous à 14h00 place de l'église de Saint-Médard-sur-Ille. (Gratuit).

Plus d'informations : asso.chlorophylle@free.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/asso.chlorophylle/>

LE SEL D'ILLE, KÉZAKO ?



L'association le SEL d'Ille organise le dimanche 15 avril 2018 de 10h à 16h, une Bourse Locale d'Echanges (BLE) avec pour thème « *Le printemps* ». Venez découvrir l'association autour d'échanges de plants, et de bons plans, graines, de pots d'outils de jardin et de tout objet qui peut encore servir, être recyclé. Vous pourrez également déposer des offres et des demandes.

Rendez-vous à la maison des associations de Montreuil-sur-Ille, face à l'église. Ouvert à tous. Adhésions possibles sur place.

Pour plus de renseignements, consultez le site seldille.org et/ou appelez François au 06.34.98.67.79 ou Cécile au 06.89.48.67.52.

THEATRE
Saint Médard Sur Ille
La Troupe se m'Art présente :

Tous Timbrés !
Une pièce inédite de Gildas Bourrel

EN AVRIL 2018
Vendredi 6 20h30
Samedi 7 20h30
Dimanche 8 14h30
Vendredi 13 20h30
Dimanche 15 14h30
Vendredi 20 20h30
Samedi 21 20h30

Sur réservation 07.69.56.96.84
se.theatrestmedard@gmail.com
f La Troupe se m'Art, Théâtre St Médard Sur Ille

SALLE POLYVALENTE

CONSTITUTION D'UN VIVIER DE VOLONTAIRES POUR LE SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL

Compte tenu de son inexistence au sein de la commune, malgré l'obligation faite depuis la loi du 1er septembre 2008, la nouvelle municipalité s'est retrouvée confrontée à un problème majeur : celui de ne pas pouvoir proposer le service minimum d'accueil au sein de l'école communale.

À Saint-Médard-sur-Ille, la vie associative est particulièrement riche, en partie grâce au bénévolat et à la solidarité de ses habitants. Une association entreprend pour les autres et c'est dans cette lignée que nous faisons appel aux bonnes volontés médardaises afin de constituer un vivier de volontaires pour composer ce service d'accueil scolaire.

Si vous êtes intéressés, faites-nous vite part de votre disponibilité en nous contactant par mail à mairie@smdsi.fr ou par téléphone au 02.99.55.23.53.

ANCIENS COMBATTANTS, PRISONNIERS DE GUERRE / COMBATTANTS D'ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC, TOE, AUTRES CONFLITS - VEUVES (ACPG / CATM)

C'est par devant 44 combattants, citoyens de la paix, veuves et épouses, que s'est déroulée l'assemblée générale des ACPG / CATM le 10 février dernier.

Très honorés de la présence de Monsieur le Maire, de sa Première adjointe et d'un conseiller municipal, que nous remercions, il a été demandé de respecter une minute de silence en respect aux deux concitoyens décédés en 2017.

Le compte-rendu de nos activités 2017 a été présenté par notre secrétaire, suivi du bilan financier par notre trésorière. Ce dernier a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée. Le tiers sortant a été réélu à l'unanimité et le bureau a été reconduit.

À l'issue de l'assemblée, toutes les personnes présentes ont été invitées au café-gâteaux-boissons, suivi de la projection de diapos de notre voyage en Espagne.



Le Président, P. HILLION

TENNIS DE TABLE

Le 4ème tournoi inter-secteurs de tennis de table s'est déroulé au complexe sportif de Saint-Médard-sur-Ille, avec une participation de 61 jeunes accompagnés de leurs parents et entraîneurs. Cette compétition est coordonnée par Anthony LECLERC du Conseil général et les responsables des différents clubs accueillant les tournois inter-secteurs de l'année. Ce samedi 17 mars 2018, ce tournoi été organisé par les bénévoles du club de saint Médard avec le support de Mathieu CHEVREL, entraîneur de BETTON.

L'après-midi s'est passée dans une ambiance conviviale et sportive. Les trois premiers des catégories confirmés, espoirs et débutants ont été récompensés par le maire de Saint-Médard-sur-Ille, Noël BOURNONVILLE, par la remise d'une médaille.

Un goûter a clôturé cette après-midi sportive, prochain rendez-vous le 21 avril à Gevezé.



CONFIRMÉS

1er TAVARES Adam de Betton
2ème LE GROGNEC Maodan de la Mézière
3ème ROYANT-CELLIER Malo de Gévezé

ESPOIRS

DESBROUSSES Simonde Betton
CORNILLEAU Jules de Gévezé
BOYER Raphael de Betton

DÉBUTANTS

MARRIERE Alexis de Gévezé
LE CALVEZ Matéode la Mézière
LEFRANC Joris TTHV



RELAIS DE NUIT DE MELESSE 2018

Le 10 Mars 2018, 3 équipes ont été engagées sous la bannière du club aux relais nuit de Melesse, où le club Asphalt était bien représenté en compagnie du club de Galoupaden. L'équipe féminine se classe 3ème (4h04min02) et les deux équipes masculines se classent 2ème (2h47min41s) et 15ème (3h39min52s).

L'union fait la force mais crée aussi le plaisir de concourir ensemble. Félicitations aux athlètes et au coach Roger pour la prépa !

UNE TRÈS BELLE SAISON HIVERNALE POUR NOALIG

Le 24 et 25 février 2018 à Val de Reuil (50), la jeune Noalig s'est illustrée en clôturant sa saison hivernale de manière remarquable. Elle a su mettre à profit sa détermination et ses qualités physiques alors qu'elle n'apparaissait pas favorite avant les championnats de France en salle. En effet, durant ces championnats, elle termine 6ème Française au 60m haies en 8"69 et Vice-championne de France en saut en longueur à 5m80, par la même occasion elle s'adjuge deux nouveaux records Bretagne en longueur (salle et extérieur). Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard mais d'une préparation depuis des années.



Selon les objectifs sur la saison hivernale et estivale, Noalig s'entraîne régulièrement 3 à 4 fois par semaine à partir de fin août jusqu'à la mi-juillet, sur les 3 sites différents à la salle de Guipel, aux stades de Courtemanche et à la salle Robert Poirier à Rennes. Elle est entourée par son club d'origine à l'Asphalte avec son entraîneur salarié et référent M. Thomas GARNIER spécialiste courses et haies, mais aussi par d'autres entraîneurs de qualité du Stade Rennais Athlétisme tel que M. Bruno MONNERAIS spécialiste du triple saut et saut en longueur. Depuis peu, M. Marc ROBERT vient épauler l'équipe en assurant l'encadrement des athlètes de haut et pré-haut niveau, où son rôle est de veiller à l'émancipation des jeunes dans leurs projets scolaires, professionnels et sportifs. L'entraînement n'est que l'un des trois piliers pour la réussite sportive, où il est nécessaire aussi d'avoir une vie sociale, familiale épanouie ainsi qu'un parcours scolaire et professionnel bien défini.



UNE PREMIÈRE : L'ASPHALTE CLUB SUPPORT POUR LE MEETING DES BENJAMINS ET MINIMES 10 FÉVRIER 2018

Le 10 Février dernier, le club a organisé son premier grand meeting à la salle Robert Poirier et avec l'aide du comité d'Athlétisme 35.

Le meeting était proposé aux catégories benjamins le matin et minimes l'après-midi. Cette organisation a permis à plus de 450 jeunes de caler leurs marques en vue du championnat départemental deux semaines plus tard. Ils sont venus en grande majorité d'Ille-et-Vilaine mais aussi des Côtes d'Armor.

Basket SMAS

Vous souhaitez jouer au basket sans les contraintes des matches le week-end, alors... rejoignez le club de Basket de Saint-Médard-sur-Ille ! L'équipe vous accueille tous les jeudis à 20h30 en salle des sports pour une séance de basket loisir mixte, à partir de 16 ans.

Mail : basket.smas@gmail.com / Téléphone : 06.26.26.03.11
Facebook : SMAS Basket Loisir



S.M.A.S.
Saint Médard Sur Ille



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES « LES KORRIGANS »

Les Korrigans, association des parents d'élèves de Saint-Médard-sur-Ille, proposent toute l'année des actions afin de récolter de l'argent pour financer des sorties, du matériel, des livres... pour l'école. À titre exceptionnel et grâce à la mobilisation des parents, cette année l'association a reversé 9 000 euros à l'école.

Parmi les actions menées chaque année, on trouve les ventes de gâteaux chaque vendredi de sortie de vacances (15h45-18h45), la vente du calendrier familial dès septembre, des objets réalisés par les enfants, une vente de bulbes et plantes en octobre, une vente de chocolat pour Noël... ainsi que des événements festifs, tels que la fête de Noël, le carnaval, la fête de fin d'année...

La fête de l'école aura lieu le samedi 23 juin, dans la cour de l'école, et proposera, comme chaque année, des stands de jeux divers et variés, une tombola avec de multiples lots, ainsi qu'un repas festif le soir.

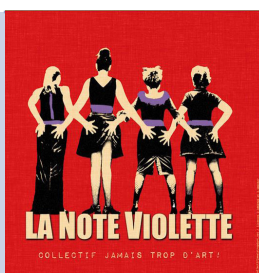
Après un début d'année fragile, l'association a vu avec joie une quinzaine de parents arriver au sein du conseil d'administration. L'association existe et agit pour nos enfants, elle a besoin de votre implication pour continuer à mener ces différentes actions. L'équipe a besoin de se renouveler régulièrement, pour combler les départs et éviter l'essoufflement des plus anciens. Nous vous invitons donc à rejoindre les membres actifs et prendre part aux réunions d'organisation des différentes actions, apporter de nouvelles idées... Les réunions ont lieu en moyenne tous les deux mois pendant l'année scolaire, l'Assemblée Générale se déroule fin septembre. Votre engagement peut aussi être plus ponctuel, en nous aidant par exemple lors des événements, des ventes de gâteaux...

Si vous souhaitez nous rejoindre, envoyez-nous un message : nous vous attendons nombreux pour nos enfants !

Mail : korrigans.stmedard35@gmail.com
Facebook : « Les Korrigans St Médard sur Ille »

PÉNICHE SPECTACLE

Comme chaque année, la Péniche spectacle s'arrêtera à l'écluse de Saint-Médard le temps d'une soirée et d'un spectacle ouvert à tous. Cette année c'est « La Note violette » qui se produira le **samedi 9 juin à 20h30**.



« Voici quatre voix, quatre femmes, quatre tempéraments... et une note. Sensibles et un poil farfelues, elles ont choisi des chants qui les touchent, un répertoire à leur image. On y trouve donc un traditionnel roumain flirtant avec un tube pop planétaire, ou la puissance d'un vieux blues à côté d'un bon « rock des familles ». Elles vous offrent un récital éclectique et surprenant, avec des chants de presque partout, assaisonnés à la sauce Sisters et servis à cappella... »

Restauration sur place à partir de 19h30. Réservation au 07 82 61 50 46.

ALLEGRO

Les inscriptions à l'école de musique ALLEGRO seront ouvertes à partir du 22 mai 2018, sur rendez-vous au secrétariat : 02 99 13 24 89 ou par mail à allegrovaldille@orange.fr.

Des formules pour tous les goûts et tous les niveaux, de 4 ans (moyenne section de maternelle) à 99 ans.

Toutes les informations sur le site : ecole-allegro.fr



JOURNÉE SAINT MÉD'ART À NANTES

Huit participantes de l'atelier de St Med'ART ont passé la journée à Nantes mardi 27 février dernier pour visiter l'exposition Salvador DALI le matin. À la maison de la Rosière, 300 œuvres y étaient visibles exceptionnellement, de quoi s'imprégner de cet univers si particulier...

L'après-midi, nous avons pu rencontrer le sculpteur aveugle Anthony BARRAUD chez lui, grâce à notre formatrice Huguette PANNETIER. Nous avons découvert un artiste en lien direct avec la terre de son jardin et qui parle avec passion de son art. Quelle belle leçon d'enthousiasme !

Les peintres et sculptrices ont fortement apprécié ces deux lieux. Il faut se ressourcer pour mieux créer ensuite les samedis dans l'atelier ! Tous les ans, des visites de musées, d'expos ou d'ateliers sont proposées aux membres de notre association.

Marie-Thé Noël, secrétaire de St Med'ART.



KORASON : STAGES DE CALLIGRAPHIE ET FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Au sein de l'association Korason cohabitent les ateliers de théâtre, de dessin et le groupe vocal Cashvox. Ces ateliers sont suivis par un peu plus de 70 personnes tout au long de l'année.

Pour sa 2ème année d'existence, le groupe vocal compte 22 chanteuses et chanteurs. Ce joli monde se réunit tous les mardis pour revisiter le répertoire de l'année dernière et l'augmenter de nouvelles chansons qui se permettent des détours du côté de l'anglais et de l'espagnol. Régulièrement, le groupe propose une répétition publique dans un bistrot, à Saint Médard et ailleurs ! A cette occasion, il s'est baptisé « *Cashvox* ».

L'activité dessin est programmée sur 3 ateliers, les jeudi et vendredi : CM1-CM2, collégiens ados et adultes, débutants et confirmés. Ils travaillent sur des thèmes comme l'observation d'objets, le visage, les mains, les animaux, et apprennent l'usage de différentes techniques comme le crayon, le fusain, la sanguine, les différents pastels, les feutres et marqueurs, les encres, la gouache.

L'atelier théâtre a ouvert un quatrième groupe pour les jeunes. Les ateliers réunissent 31 jeunes, du lundi au mercredi, du CE1 à la 5ème. Chaque groupe expérimente les techniques théâtrales, en travaillant la voix et le corps, les émotions, l'improvisation théâtrale et les textes. Chaque groupe présentera spectacle, représentation et expo lors du Weekend KORASON les 2 et 3 juin 2018. (programme consultable sur notre page Facebook) et vous pourrez retrouver le groupe Cashvox à la fête de la musique le 24 juin.

D'autre part, Korason invite cette année Shadi Morshed, artiste calligraphe. Après une exposition de ses œuvres en janvier à la bibliothèque, il nous initie à son art. Ici, nul besoin de savoir lire ni comprendre la langue arabe : à travers l'apprentissage du tracé des lettres, ainsi que l'utilisation et la création d'outils, calme et détente s'apprécient à la manière d'une séance de yoga. Prochaines séances : le 8 avril pour les adultes, de 14h30 à 17h30, et le 22 avril pour les enfants de plus de 10 ans de 14h30 à 16h30.

Si vous souhaitez venir découvrir une activité, des journées portes ouvertes seront proposées fin juin. N'hésitez pas à vous renseigner sur les dates en fonction de l'atelier envisagé.

Infos : facebook.com/asso.korason - contact@korason.fr - 06 32 29 89 87.





LE « MOULIN DU BAS-BOURG » DE SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE

Tiré d'un document réalisé par d'anciens médardais, cet article a une double vocation : remémorer de bons souvenirs à ceux qui ont connu le moulin, le faire découvrir à ceux qui n'ont pas eu la chance de l'observer. Nous adressons nos plus sincères remerciements à Messieurs Paul et Roger Fontaine pour ce témoignage empli de passion qu'ils ont su nous communiquer.

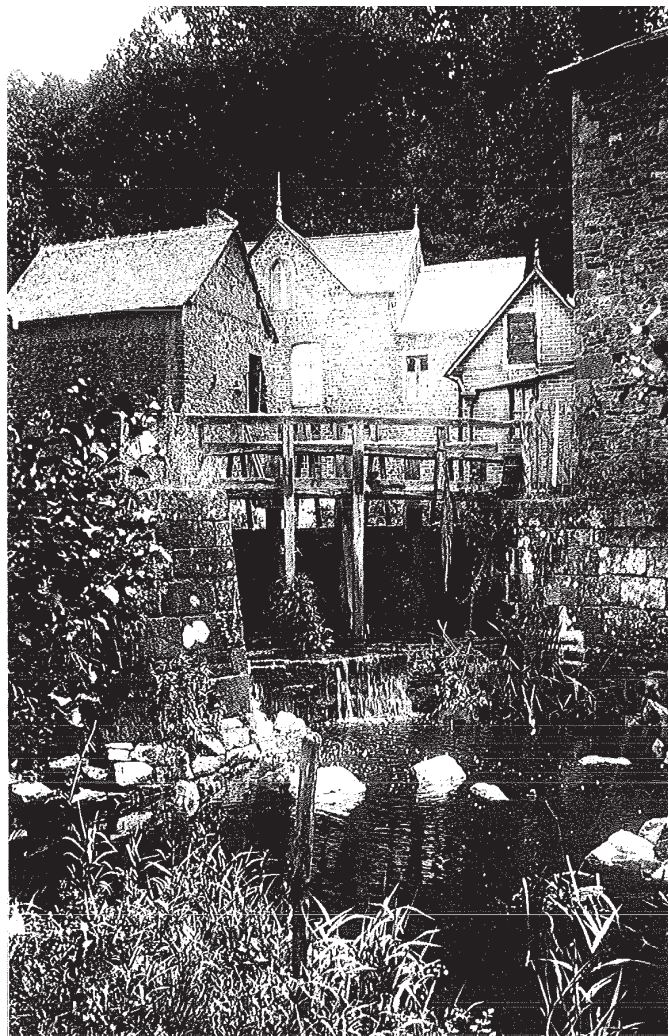
HISTORIQUE

Peu sont les médardais à connaître ce « Moulin du bas-bourg » qui n'est aujourd'hui plus apparent sur la commune... et pourtant l'ouvrage, détruit en 1986, constituait un élément important du patrimoine médardais.

Semble-t-il construit en 1552, ce moulin à eau aura été la propriété de diverses familles à travers les âges. Le dernier propriétaire fût Roger Fontaine, de 1931 à 1956. Situé sur la route de Montreuil-sur-Ille, il garda ce moulin en l'état jusqu'en 1942 avant d'y installer la première minoterie à cylindres du secteur. Pour rappel, les minoteries sont les bâtiments préparant les farines de céréales.

L'activité du moulin a varié au fur et à mesure des années. Roger Fontaine, démobilisé en 1940 pour fournir en farine les boulangers, aura fait tourné son affaire à plein régime jusqu'en 1947. Son fils témoigne : « on a vu jusqu'à une longueur de 300 m de paysans faisant la queue avec leurs voitures à chevaux pour moudre leur grain ». Il ajoute une anecdote : « Pour les faire patienter, mon père leur offrait gratuitement une bolée de cidre à prendre « au cul du tonneau », car nous avions beaucoup de pommiers ».

Les grands moulins font leur apparition et constituent une concurrence de taille dans le secteur. En parallèle, les années passent et l'épuisement pointe à l'horizon. Monsieur Roger Fontaine arrêtera alors son activité le 14 août 1956, à 53 ans.



DESTRUCTION DU MOULIN

La destruction du moulin sera actée par décision du conseil municipal le 27 juin 1980 visant une rectification de la voie au lieu-dit « Le Moulin ». Dans sa délibération, la municipalité soulignait une nécessité absolue au regard du danger permanent qui existait dans un virage en « étranglement ».

Dans les faits, le bâtiment tout entier du Moulin sera abattu en 1986, puisque l'opération consistait en l'acquisition, la démolition du vieux moulin et la mise en état de la chaussée pour une sécurisation de la circulation routière.

COMMERCES

Épicerie, tabac, gaz, point poste, Christina SAPIN, 16 rue des Écoles, 02.99.55.65.66
Pizzaïolo O'Tipache, Alex et Marina, Melesse, 06.11.50.66.96
Légumes et produits locaux, Anne-Marie DESILLE, Flux, 02.99.55.21.95
Le camion à croquer, Julien TAILBOT, Darancel, 06.20.78.53.31
Les petits plats dans les grands, Romain GAUTHIER, Maineuf, 06.16.80.47.71
La Tête d'affiche, Monique BUAN, 02.99.00.16.75

CRÉATIONS

Bijoux pâte Fimo, Géraud MATERNAT, Montgermont, 02.99.37.62.07
Créatrice textile, Anne-Sophie LAINNEMÉ, Les Trois Fontaines, 06.62.84.40.85

MUSIQUE

Disco mobile *Au bonheur des dames*, Patrick ROBERT, Clos des Pommiers, 02.99.55.21.76
Disco mobile *Crazy Animation*, Pierre DUPONT, La Ratulais, 06.86.04.64.35
Orchestre *14 juillet*, Yves RONDIN, 5 rue du Chêne, 02.99.55.42.05

TRAVAUX

Carreleur, Vitor RIBEIRO, La Perrière Colin, 02.23.22.55.58
Carreleur, Karine GUIAT, La Haute Touche, 06.86.65.08.89
Chargé d'affaires en rénovation d'habitation, Michel LEDREUX, Gohil, 06.32.17.07.73
Charpentier, Yann GERECC, La Haute Touche, 02.99.55.59.79
Couvreur, André PORTEU, Les Jannais, 06.34.54.88.19
Couvreur, Thibaut ENDEWELT, Maineuf, 06.35.33.89.11
Électricien, Gabriel FOUCAULT, Beauséjour, 06.32.42.63.35
Menuisier d'agencement, Dany YVON, La Masse, 06.84.04.34.50
Métallier, serrurier, feronnier, Eric FLAUX, Maineuf, 06.79.74.68.75
Architecte d'intérieur, Christelle VAN AERTRYCK, 9 résidence des Genêts, 06.21.49.27.66
Faux plafonds bretons, Philippe JOUFFE, La Bouftière, 02.99.14.47.21
Paysagiste, Arnaud DELATOUCHE, Les Bergères, 06.31.09.56.06
Parquets et peinture, Arnaud WEYER, La Ratulais, 06.29.05.75.22
Peintre décorateur, Pascal RIOT, Chemin des Poiriers, 02.99.55.57.55
Peintre décorateur, Christophe LAISNÉ, La Chambraille, 02.99.55.29.92
Peintre décorateur, Thierry ROUAULT, Maineuf, 06.87.84.23.55
Plombier, Cédric TABURET, La Haute Touche, 02.99.04.76.74
Plombier, chauffagiste, électricien, Jean-Luc GERARD, Beauregard, 06.47.75.88.07
Terrassement, Pierre BROUSTÉ, Beauregard, 02.99.55.66.06

SANTÉ

Infirmières, Mesdames LEBARS et LECOUSTUMER, 9 rue de la mairie, 02.23.27.95.02
Kinésithérapeute - Ostéopathe, Patrick CHATEL, 9 rue de la mairie, 02 23 37 11 24
Psychothérapeute adulte, Delphine CHATEL, 9 rue de la Mairie, 06.89.50.04.36
Ostéopathe animalier, comportementaliste canin, Carole CHACQUENEAU, Mouillé, 06.80.22.52.20

SERVICES

Installateur téléphone, informatique, alarme, Alain DELANNEE, Haute Touche, 02.99.55.44.88
Installateur téléphone, informatique, alarme, Jacques LOUVIE, Le Gris Peslin, 02.99.55.63.73
Taxi, SARL BEROUZI, Le Tertre d'Ille, 06.08.55.32.87

AUTRE

Carrière SOGETRAP, Darancel, 02.99.55.22.67



27 avril - « *Nous sommes de passage* » Braderie poétique en cours de création par la compagnie OCUS, à 21 h 00 à la salle des sports

Du 30 avril au 5 mai - Stage de cirque par la Compagnie Charivari à la salle des sports. Inscriptions au 06.20.49.66.71

Week-end du 1er mai (4 jours et 3 nuits) - Randonnée pédestre au Moëlan sur Mer avec l'Amicale Laïque. Renseignements au 02.99.55.25.89

8 mai - Cérémonie de l'armistice de 1945 à 11h30. Messe à 10h à l'église de Saint Germain sur Ille.

11, 12 et 13 Mai - Rencontre annuelle des Saint Médard de France à Magny Saint Médard (côte d'Or). Contacts : Mme LEBOSSE au 06 46 02 48 87, M. ROGER au 06 81 57 69 12

18 mai - Portes ouvertes de l'école, de 16h à 19h

19 mai - Réunion du Conseil municipal des jeunes salle polyvalente

20 mai - Atelier calligraphie pour adultes, 14 h 30 - Inscriptions au 06.21.49.27.66

26 mai - Soirée grillades à la salle des sports. Organisée par l'association 35 des Saint Médard de France

2 et 3 juin - Spectacles de fin d'année de l'association Korason (théâtre enfants, dessin, chorale)

3 juin - Randonnée pédestre au Minihic sur Rance avec l'Amicale Laïque, départ de St Médard à 9 h 30. Renseignements : 06.99.99.70.44 ou 02.99.55.25.89

9 juin - Péniche-spectacle à l'écluse, 20h30, « *La note violette* » par le quartet vocal Bien timbré

10 juin - Balade découverte des papillons avec Chlorophylle

15 juin - Spectacle de fin d'année de l'école à la salle des sports

16 juin - Concours de pêche à l'étang du Bois Marie par l'association de chasse

23 juin - Fête de l'école par l'association de parents d'élèves les Korrigans

24 juin - Fête de la musique et marché artisanal sur la place de l'église

FÊTE COMMUNALE LES 18 ET 19 AOÛT 2018

Repas breton, feu d'artifice, bal populaire, fête foraine, vide-greniers... mais surtout ambiance chaleureuse ! Organisée par le Comité des Fêtes

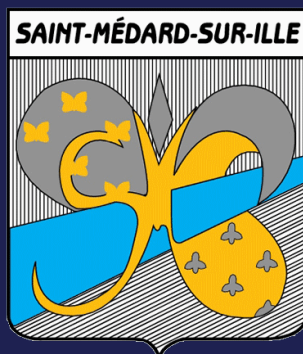
1er septembre - Concours « *Couleurs de Bretagne* »

7 septembre - Forum des associations à 19h, à la salle des sports

Nous remercions tous les bénévoles et acteurs locaux qui ont permis l'édition de ce Bulletin.

Nous remercions également tous les habitants qui, par leurs retours constructifs, permettent la mise en place et/ou l'ajustement des projets municipaux.

Le Bulletin, n°1



Planning de publication 2018, à ajuster en 2019 selon vos retours !

Janvier - La Feuille
Février - La Feuille
Mars - La Feuille
Avril/Mai - Le Bulletin
Juin - La Feuille
Juillet/Août - La Feuille
Septembre - La Feuille
Octobre/Novembre - Le Bulletin
Décembre - La Feuille